

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DE GESTION & D'AMÉNAGEMENT TECH-ALBÈRES

2023/28

Réf. 04/12-11

Date de convocation : 21/11/2023

| | |
|-----------------------------|----|
| Nb de membres en exercice : | 63 |
| Présents : | 40 |
| Nb de suffrages exprimés : | 43 |
| VOTE : | |
| Pour : | 43 |
| Contre : | 0 |
| Abstentions : | 0 |

Séance du 4 Décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatre décembre, à dix sept heures trente, le comité syndical du Syndicat Mixte de Gestion et d'Aménagement Tech-Albères, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, Salle du Préau à Saint-André, en session ordinaire sous la présidence de M. Alexandre PUIGNAU.

OBJET : OBSERVATOIRE TERRITORIAL DU RISQUE INONDATION - Deuxième cycle

Étaient présents avec droit de vote :

M. JACQUES ARNAUDIES (TITULAIRE), M. LAURENT BERNARDY (TITULAIRE), M. DANIEL BONNEFOY (TITULAIRE), M. CHRISTIAN BOTTEIN (TITULAIRE), M. ANTOINE CASANOVAS (TITULAIRE), M. JEAN-LOUIS CATALA (TITULAIRE), M. ANTOINE CHRYSOSTOME (TITULAIRE), M. CLAUDE COMMES (TITULAIRE), M. HERVE CRIBEILLET (SUPPLEANT), M. PATRICK DORANDEU (TITULAIRE), M. SERGE FAJAL (TITULAIRE), M. CLAUDE FERRER (TITULAIRE), Mme LYDIE FOURC (SUPPLEANT), M. DENIS FOURNY (TITULAIRE), Mme CORINNE GAILLOT (TITULAIRE), M. BRUNO GALAN (TITULAIRE), M. FREDERIC HEBRARD (TITULAIRE), M. JEAN-VICTOR HERETE (TITULAIRE), M. CHRISTIAN JODAS (SUPPLEANT), Mme JOSELINE LAFON (SUPPLEANT), Mme ANNIE LAMARQUE (SUPPLEANT), Mme MAYA LESNE (TITULAIRE), Mme MARIE-JOSÉ MACABIES (TITULAIRE), M. CLAUDE MARCELO (SUPPLEANT), Mme MARTINE MAUGUIN (TITULAIRE), M. DANIEL MEILLAT (SUPPLEANT), M. CHRISTIAN NAUTE (TITULAIRE), M. CHRISTIAN NIFOSI (TITULAIRE), Mme ANNIE PEZIN (TITULAIRE), M. YVES PORTEIX (TITULAIRE), M. ALEXANDRE PUIGNAU (TITULAIRE), M. GERARD PUJOL (TITULAIRE), Mme NATHALIE REGOND PLANAS (TITULAIRE), M. JEAN-MARC RESPAUT (SUPPLEANT), M. PIERRE SERRA (TITULAIRE), M. MICHEL THIRIET (TITULAIRE), M. ANDRE TRIVES (TITULAIRE), M. MARTI VILA PASOLA (TITULAIRE), M. JACQUES VILANOVE (TITULAIRE), M. MICHEL VIZERN (SUPPLEANT),

Étaient représentés / ayant donné procuration :

Mme SANDRINE CAPEILLE (TITULAIRE) procuration à M. MARTI VILA PASOLA, M. MARC DE BESOMBES-SINGLA (TITULAIRE) procuration à M. ALEXANDRE PUIGNAU, M. ANTOINE PARRA (TITULAIRE) procuration à M. ANTOINE CASANOVAS,

Autres présents :

M. XAVIER JUHEL (SUPPLEANT), M. MICHEL LESOT (SUPPLEANT) et M. FRANCOIS-XAVIER HALLE (Réfèrent GEMAPI CCACVI),

Absents excusés :

M. JOEL BOUSCARRA (TITULAIRE), M. MARCEL COLL (TITULAIRE), Mme FABIENNE JEAN (TITULAIRE), M. VINCENT NETTI (TITULAIRE), M. DAVID PLANAS (TITULAIRE), M. FRANCIS QUINTANE (TITULAIRE), M. ALAIN RAYMOND (TITULAIRE), M. JEAN-MARC RONFLARD (TITULAIRE), M. HAROLD SOUILLER (TITULAIRE), M. JEAN VILA (TITULAIRE), M. JEAN-LOUIS VIRGILI (SUPPLEANT),

M. MARTI VILA PASOLA a été nommé secrétaire de séance, conformément à l'article L2121-15 du CGCT,

OBJET : OBSERVATOIRE TERRITORIAL DU RISQUE INONDATION - Deuxième cycle

Le Président rappelle à l'assemblée que l'OTRI est un outil statistique et cartographique développé depuis 2017 par l'Agence d'URbanisme Catalane (AURCA) pour le compte des Syndicats de bassin du département. Initialement le projet était porté à l'échelle du BV de la Têt et du Réart, puis les Syndicats de l'Agly et du Tech ont rejoint ce projet en 2020.

Les données de cet observatoire sont mises à jour et consolidées en continu. Il s'agit d'un outil d'aide à la décision permettant notamment de mutualiser les moyens techniques et humains, d'améliorer la connaissance et son partage, d'assurer un suivi des actions portées par les PAPI et d'assurer un suivi de l'évolution du territoire vis-à-vis du risque inondation. L'OTRI permet également de renforcer le lien entre prise en compte du risque et aménagement du territoire assurant une cohérence PAPI-SCOT. Enfin, il ajoute que cet outil sera d'une aide précieuse dans le montage du dossier pour le PAPI complet sur le territoire Tech-Albères.

Après un premier cycle au cours duquel l'OTRI a été étendu au périmètre du SMIGATA et une trentaine d'indicateurs de suivi ont été créés, l'OTRI entre dans un nouveau cycle de 2 ans (novembre 2023 – novembre 2025) qui permettra notamment la production d'un nouveau millésime des indicateurs visant à assurer le suivi de l'évolution du territoire vis-à-vis du risque inondation. Le montant des prestations nécessaires sur cette période s'élève à 20 000 € TTC. Une aide financière de l'État est attendue à hauteur de 80 % (Fonds Barnier). Le Syndicat n'aurait à assumer que la part d'autofinancement de cette opération dans le cadre d'une convention de groupement de commandes à signer entre les quatre Syndicats de bassins versants. Cette action serait portée par le SMBVA, dans le cadre de son PAPI, qui prendrait à sa charge les demandes de subventions correspondantes.

Le Président rappelle que depuis 2020 et son adhésion à ce projet, le Syndicat du Tech est membre de l'AURCA et qu'à ce titre il verse une cotisation annuelle d'un montant de 1 000 € TTC.

Conformément au plan prévisionnel de financement du projet, le montant de la participation que le SMIGATA devrait reverser au SMBVA sur 2 ans est de 4 000 € TTC (2 000 € fin 2023 et 2 000 € fin 2025).

**Le Comité Syndical,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** le projet de second cycle tant techniquement que financièrement
- **PRÉCISE** que les crédits nécessaires seront prévus aux budgets des exercices concernés ;
- **AUTORISE** le Président à engager toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Fait et délibéré à Saint-André, les jour, mois et an que dessus.

Pour expédition conforme,

**Le Président
Alexandre PUIGNAU
Maire de Les Cluses**

Le/La Secrétaire de séance :

